

1 Corinthiens : Lorsque l'église se pourrit

Chapitre 7 : 1-16 Le Mariage et la vie sexuelle d'un croyant

Dès le début, Dieu a proclamé que le mariage est bon. Nous constatons que selon le plan de Dieu, le mariage est le meilleur. Au commencement, Dieu a dit « *Il n'est pas bon que l'homme soit seul* ». On peut même dire que le mariage est normal, alors par la suite, le célibat n'est pas normal.

Qu'est-ce que je veux dire par cela ? Le mariage est normal : c'est-à-dire que la majorité du monde se marie, ou au moins se forme en couple. La norme parle de la majorité des personnes. Comme la majorité des personnes se marie, c'est la norme. L'état habituel, conforme à la majorité des cas. C'est normal.

Alors, si la majorité se marie, si le mariage est la norme, par conséquent, le célibat n'est pas normal. C'est différent de la majorité. Les célibataires prennent un autre chemin des restes. On peut dire que même le fait de croire en Christ n'est pas normal.

Mais suite à la chute, la norme n'est plus parfaite. Même si le mariage est bon, même le meilleur, ce n'est pas le meilleur pour tous, ce n'est pas le meilleur tout le temps.

Le mariage n'est pas un état parfait. C'est toujours un état, une relation, temporaire. Un des conjoints meurt et l'autre est laissé seul. Le divorce entre dans des relations malsaines et les personnes se séparent l'un de l'autre.

Il y a ceux qui ont la volonté de se marier, mais dans un pays où les chrétiens sont une petite minorité, ce n'est pas facile de trouver un partenaire approprié. Et la Parole est claire lorsqu'elle interdit des mariages entre un croyant et un non croyant :

2 Corinthiens 6 : 14 *Ne formez pas avec les incroyants un attelage disparate. Car quelle association y a-t-il entre la justice et l'iniquité ? Ou quelle communion entre la lumière et les ténèbres ? 15 Et quel accord entre Christ et Bélial ? Quelle part le croyant a-t-il avec le non-croyant ?*

Alors souvent un croyant se trouve célibataire, hors norme, en attendant que le Seigneur lui dirige vers un partenaire. Dans toutes nos vies, le mariage est un état temporaire qui peut remplir quelques années de notre vie terrestre. Et nous tous, dans un temps ou l'autre, nous nous trouvons hors de cette norme de mariage.

Dans chapitre 7 de sa lettre à l'église à Corinth, Paul s'adresse des questions concernant le mariage, le célibat, et le divorce.

Le mariage :

Ces deux chapitres, 6 et 7, nous poussent à réfléchir sur le mariage. C'est quoi exactement le mariage ? Qu'accomplit-il ? C'est quelle sorte de relation ?

En général on peut dire que le mariage est une relation complète, exclusive, permanente, reconnu par la société, et l'État.

Le dictionnaire donne cette définition : Le mariage est un acte juridique solennel par lequel deux individus s'unissent et dont les effets sont fixés par la loi. Le mariage est aussi une institution et non pas un simple contrat, car les époux ne peuvent aménager librement ses effets et ne peuvent le résilier à leur guise.

Ni le fait de vivre ensemble, ni d'avoir les relations sexuelles conjugales constituent un mariage. Le mariage, dans toutes les cultures et sociétés du monde est une relation connue par la société avec des devoirs associés. Le mariage existe pour unir un homme et une femme, sous l'autorité de la loi, comme mari et femme, et à servir en tant que parents pour les enfants qui en résultent.

En France il y a 4 régimes de mariage reconnu :

Le mariage signifie s'engager l'un envers l'autre. Si à la mairie, les époux déclarent se devoir mutuellement respect, fidélité, secours et assistance, c'est le régime matrimonial qui fixe les règles aux rapports entre les époux.

1. **La communauté réduite aux acquêts.** Sans contrat de mariage, les époux sont soumis, parfois sans le savoir, au régime légal de la communauté réduite aux acquêts. Tout ce qui est acheté avant le mariage appartient à l'individu. Tout ce qui est acheté au cours du mariage est commun, même si un seul des époux paye.
2. **La séparation de biens :** Rien n'est mis en commun. Ce régime matrimonial permet de différencier ce que chaque époux possède au jour du mariage, mais aussi ce qu'il acquerra ensuite. Tous les biens possédés avant ou après le mariage restent la propriété de l'époux.
3. **La participation aux acquêts :** Ce régime mélange séparation et communauté. Il fonctionne comme une séparation de biens pendant le mariage et devient communautaire à la fin de l'union.
4. **La communauté universelle :** Sous le régime de la communauté universelle, tous les biens que possèdent les époux au jour de leur mariage, et ceux qu'ils pourront acquérir ensuite forment une seule et même masse commune.

Selon la Bible, le vrai mariage est le quatrième. Autrement, la relation est plutôt une SARL. Une **société à responsabilité limitée**, une forme d'entreprise. C'est une société commerciale où la responsabilité des dirigeants se limite aux apports. Chaque partenaire donne ce qu'il veut à la société et leur responsabilité civile est limitée à ce qu'ils ont donné. Il ne peut pas être poursuivi personnellement. Ce n'est pas un engagement de leur personne. Ce n'est pas un mariage.

Nous connaissons bien le verset qui fait le fondement du mariage : *Genèse 2 : 24 C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair.*

Nous y trouvons deux principes clés et le résultat.

1. Couper
2. Coller

1. **Couper :** Il y a une séparation des parents. Le mariage forme une nouvelle famille. L'homme et la femme quittent la maison familiale pour établir une famille nouvelle et indépendante.
2. **Coller :** Ils s'attachent, se collent l'un à l'autre. Il y a une dépendance mutuelle : émotionnelle, physique, financière. Il y a une union sexuelle qui a le potentiel de produire des enfants. Un partage des corps physiques, des émotions, la vie entière.
3. **Le Résultat : une seule chair.**

Dans la pensée hébraïque, le terme « *une seule chair* » désignait non seulement le corps physique, mais également la personne toute entière. *Une seule chair* parle à tout ce qu'on possède, à tout ce qu'on est. C'est un engagement de la personne entière. Paul s'est servi de cette idée dans chapitre 5 : 5 *qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus !* Ça parle à l'homme et à ses possessions physiques.

Illustration : All in. Tous dedans. Engagé à 100%.

Basketball / Sport : un engagement total pour l'équipe. Consécration totale. Loyauté complète. L'Engagement total pour accomplir le but de l'équipe. All in. Engagé à 100%. Voici le mariage biblique. Le mari apporte tout ce qu'il a au mariage pour sa femme. La femme apporte tout ce qu'elle a au mariage pour son époux.

Illustration de Christ et son église

La meilleure illustration est de Christ et son église. En Éphésiens 5, la Bible dit : : 31 *C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair*[31]. 32 *Ce mystère est grand ; je dis cela par rapport à Christ et à l'Église.*

Selon la Bible, la relation entre le mari et la femme doit ressembler la relation entre Christ et son église. La dernière fois, nous avons lu qu'en chapitre 6 « 15 *Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Christ ?* ». La Bible nous dit que l'église est « *le corps de Christ* ». Lorsque nous parlons d'une seule chair, nous exprimons cette vérité d'une relation proche, intime et incassable.

Et l'exemple de Christ est un de la consécration totale. Il a donné à l'église tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède.

John MacArthur en parlant de ce passage a dit : « *Le mariage n'est pas que le mariage ; le mariage est un mystère. Un mariage entre deux chrétiens est une image de Christ et de son église. Ce mystère est grand. Et nous devons traiter le mariage avec de la révérence et de la crainte, car le mariage est un symbole sacré de la relation du Christ avec son église.* »

On peut même dire que nous, l'église, nous formons une seule chair avec Christ.

Un de mes amis qui est pasteur en Californie a donné cette application personnelle :

« *Dans votre mariage, êtes-vous UN ?*

Êtes-vous deux personnes en mariage ? Ou vraiment un mari et une femme ?

Si vous n'êtes pas prêt à renoncer à votre indépendance pour devenir un, alors ne vous mariez pas.

Si vous êtes mariés et que vous suivez votre propre chemin, si vous êtes indépendant /indépendante et vous faites ce que vous voulez, alors grandissez, abandonnez vos attitudes enfantines. »

Aux yeux de Dieu, le mariage n'est pas quelque chose de léger.

L'importance du mariage

Le mariage et le célibat étaient des sujets importants pour l'église à Corinth. Peu nombreux sont ceux qui grandissent dans une famille où le mariage biblique est pratiqué. Alors nous sommes très peu qui ont vu un mariage exemplaire. La grande majorité de nous a rarement vu un mariage biblique, alors nous n'avons pas eu un exemple à suivre. Nous faisons notre mieux, mais c'est difficile. Nous avons tendance à suivre les exemples que nous avons vu. Chapitre 7 est donc très important pour nous aujourd'hui.

Ce passage s'adresse à ceux qui sont mariés, et à ceux qui ne sont pas encore mariés, et à ceux qui ne sont plus mariés. Aux personnes mariées, aux célibataires, aux veuves et veufs, et aux divorcés.

Passage versets 1 à 5 :

1 Passons à ce que vous m'avez écrit. Il est bon pour l'homme de ne pas toucher de femme. 2 Toutefois, à cause des occasions d'inconduite que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari. 3 Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et de même la femme à son mari. 4 La femme n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est le mari ; et, pareillement, le mari n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est la femme. 5 Ne vous privez pas l'un de l'autre, si ce n'est momentanément d'un commun accord, afin d'avoir du temps pour la prière ; puis retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente par votre incontinence.

D'abord nous constatons un changement de ton : Plus de critiques « *Ne savez-vous pas ?* » Paul écrit : *1 Passons à ce que vous m'avez écrit.* Il répond maintenant aux questions que l'église lui a écrites. Certains des sujets abordés sont des « *zones d'ombres* » qui n'étaient pas claires ni dans l'Ancien Testament ni dans les enseignements du Christ. L'un des problèmes auxquels nous sommes confrontés pour comprendre cette section de la lettre de Paul est que nous n'avons pas la lettre écrite par l'église. Nous ne connaissons pas exactement la situation à Corinth, mais nous avons assez de renseignements pour appliquer la Parole à notre situation ici.

La première question semble être : **En tant que célibataire, si je lutte contre la tentation sexuelle, dois-je me marier ou rester célibataire ?**

En réponse, Paul donne cette explication :

Il est bon pour l'homme de ne pas toucher de femme.

La Bible se sert de ce mot *toucher* 4 fois, et dans chaque instant il s'agit de « *toucher de manière à susciter des désirs sensuels, conduisant finalement à des rapports sexuels.* »

Prov 6 :29 « *Il en est de même pour celui qui va vers la femme de son prochain :*

Quiconque la touche ne sera pas tenu pour innocent. »

On ne doit jamais « *allumer* » quelqu'un autre que votre époux/épouse. En tant qu'hommes, nous devons être conscients de la manière dont nous interagissons avec les femmes.

Pour les jeunes, est-ce que ça veut dire qu'on ne peut pas donner un câlin ? Ou qu'on ne peut pas s'embrasser ? Ça dépend, si l'acte suscite des désirs, si l'acte vous embrase, alors non. Mais Dieu ne donne pas des règles. Il vous dit gardez votre âme des désirs d'immoralité. C'est bien dit dans 1 Thessaloniens 4 :3 *Voici quelle est la volonté de Dieu : c'est que vous viviez pour lui et que vous vous gardiez de la débauche.*

Par ce verset Paul commence à donner de bonnes raisons de rester célibat et il va l'expliquer dans le reste du chapitre.

2 Toutefois, à cause des occasions d'inconduite que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari.

D'ailleurs, tous les apôtres parlent du mariage comme une bénédiction. Ici Paul aussi ne dit pas que le sexe dans le mariage est sale, mais que le mariage et le sexe casé à l'intérieur du mariage protègent de l'inconduite.

Ce verset, qui reforme celui de Genèse 2, confirme que le mariage est l'union de deux personnes : un homme et une femme. Pas trois ou quatre. La polygamie est interdite ! À chaque mari sa femme ; et à chaque femme son mari.

Une deuxième question : **Est-ce plus spirituel de s'abstenir de toute intimité sexuelle dans le mariage ?**

3 Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et de même la femme à son mari. 4 La femme n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est le mari ; et, pareillement, le mari n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est la femme. 5 Ne vous privez pas l'un de l'autre, si ce n'est momentanément d'un commun accord, afin d'avoir du temps pour la prière ; puis retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente par votre incontinence.

L'apôtre donne des instructions sur le comportement sexuel normal et l'attitude que l'homme et la femme chrétiens devraient avoir. Paul précise que les relations physiques au sein du mariage ne sont pas simplement un privilège et un plaisir, mais une responsabilité. Les maris et les femmes ont le devoir de se donner mutuellement une satisfaction sexuelle. Il n'y a pas de distinction entre hommes et femmes. Le mari n'a pas plus de droits à cet égard que la femme.

Dans le mariage, chaque personne a la responsabilité pour le corps de son conjoint. C'est évident que ces versets parlent des relations sexuelles, mais nous constatons le principe d'une consécration totale : Si vous devez donner votre corps à l'autre, la chose la plus chère que vous possédez, comment les autres possessions, d'une moindre valeur, n'y sont pas incluses ?

Il nous semble, dans ces versets, qu'une attitude a envahi l'église ; l'idée que le sexe est sale, ou que le célibat, même au sein du mariage, est plus saint.

Une autre traduction de la Bible dit, *5 Ne vous refusez pas l'un à l'autre, à moins que, d'un commun accord, vous n'agissiez ainsi momentanément pour prendre le temps de prier ; mais ensuite, reprenez votre vie conjugale, sinon vous risqueriez de ne plus vous maîtriser et de céder aux tentations de Satan.*

Dieu peut nous donner un lourd fardeau pour une personne ou un ministère, un fardeau qui nécessite toute notre attention et notre prière concentrée. Le chagrin ou une maladie grave, par exemple, peuvent conduire à cela. Ou nous pouvons tomber dans un péché particulièrement néfaste et avoir besoin de nous retirer un moment pour nous rétablir avec le Seigneur.

Nous constatons l'exemple au Sinaï, après avoir donné l'alliance, le Seigneur a prévu de descendre et de se manifester devant Israël. En préparation de sa venue, le peuple devait se consacrer en lavant leurs vêtements et en s'abstenant de relations sexuelles pendant trois jours (Exode 19 : 9-15).

Mais en général, les relations sexuelles sont la norme dans le mariage. Dans ces versets Dieu nous explique que les relations sexuelles au sein du mariage sont une protection des tentations de Satan, du monde et de la chair. **Alors, la Bible nous exhorte à maintenir la chaleur dans le foyer !**

Aux célibataires et veuves : Si le célibat est si tentant et le mariage si exigeant, Qu'est-ce qui est mieux ? Rester célibataire ou se marier ?

Lisons versets 6 et 9

6 Je dis cela comme une concession, non comme un ordre. 7 Je voudrais que tous les hommes soient comme moi ; mais chacun tient de Dieu un don particulier, l'un d'une manière, l'autre d'une autre. 8 A ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves, je dis qu'il leur est bon de rester comme moi. 9 Mais s'ils manquent de continence, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que de brûler.

Verset 6 nous rappelle de ce qu'il a dit dans verset 2. Même que le mariage est le meilleur état et selon le plan de Dieu, ce n'est pas obligatoire. Alors, il continue en disant « *7 Je voudrais que tous les hommes soient comme moi ;* »

Dans un sens, Paul souhaitait que tous les croyants puissent être célibataires, comme lui-même. Il le dit vu la grande liberté et l'indépendance qu'il avait en tant que célibataire pour servir Christ. Mais il ne s'attendait pas à ce que tous les croyants soient célibataires. Il ne s'attendait pas à ce que tous les célibataires restent célibataires. Et pour ceux qui étaient déjà mariés, il serait faux de vivre comme s'ils étaient célibataires, ou de devenir célibats dans le mariage.

Regardons verset 7 : ; *mais chacun tient de Dieu un don particulier, l'un d'une manière, l'autre d'une autre.* Ici Paul parle du célibat comme un don, un *charisma*, un don spirituel. C'est la première fois qu'il parle des dons spirituels. Il y a ceux qui ont ce don, qui sont content de rester seul avec cette grande liberté pour servir Christ. Et il me semble que ce don peut être temporaire, pour un temps.

Si vous me permettez de donner un exemple personnel. Je me suis marié avec ma première copine, à l'âge de trente ans. Ce n'est pas à dire que je n'avais pas d'intérêts aux filles dans ma jeunesse, mais malgré mes tentatives, rien n'est arrivé. Dans un sens, Dieu m'a gardé pour son service. J'étais impliqué dans maints ministères, jusqu'à même partir à l'institut biblique pour me former pour la mission. Moi, je n'aurais pas pu le faire si j'étais marié. Mais tout au long, j'avais envie d'une partenaire, mais dans un sens, en posant la question à Dieu, la seule réponse que j'ai reçue était « *Suis-moi* ».

Vous les célibataires, si vous avez envie de vous marier...un jour, ne négligez pas la liberté et les possibilités pour le ministère que votre état vous donne aujourd'hui.

Paul n'a pas encore terminé son avis aux célibataires, et vers la fin de ce chapitre il vous dit le pourquoi de ces versets :

35 Je dis cela pour votre bien et non pour vous imposer une contrainte ; je désire que vous fassiez ce qui convient le mieux, en demeurant totalement attachés au service du Seigneur.

Le fait d'être célibat n'est pas plus saint que le mariage. Le célibataire est plus disponible pour le ministère. C'est bien, mais pas pour tous, pas pour la majorité.

Continuons à verset 8

8 A ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves, je dis qu'il leur est bon de rester comme moi. 9 Mais s'ils manquent de continence, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que de brûler.

Si vous n'êtes pas mariés, que vous soyez un célibataire, ou veuve ou veuf brillait pour Christ. Si vous ne sentez pas le désir de vous marier, soyez consacré au service de Christ. Mais, si le désir de vous marier et là, comme Paul décrit « *de brûler avec le désir de se marier* » cherchez un partenaire. Vous y êtes libre.

Nous avons vu dans 1 Timothée 5 : 14 que Paul exhorte les jeunes veuves à se marier : *Je veux donc que les jeunes veuves se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles dirigent leur maison, afin de ne donner à l'adversaire aucune occasion de médire.*

Verset 10 Le divorce : Un croyant peut-il divorcer ? Ensuite, peut-il (elle) se marier encore ?

10 A ceux qui sont mariés, j'ordonne — non pas moi, mais le Seigneur — que la femme ne se sépare pas de son mari ; 11 si elle est séparée, qu'elle demeure sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari, et que le mari ne répudie pas sa femme.

Ici, Paul cite les enseignements de Christ. Le divorce ne doit pas être une partie de la vie des croyants. Cela nous rappelle des paroles de Jésus dans Marc 10 :

et les deux deviendront une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint.

Si un chrétien divorce avec un autre chrétien, sauf pour l'adultère, aucun des partenaires n'est libre d'épouser un autre. Ils doivent rester célibataires ou rejoindre leur ancien compagnon. Aux yeux de Dieu, cette union n'a jamais été brisée. Ce ne sont pas des suggestions du conseiller, mais les ordres du Seigneur. Voici l'importance de bien choisir votre partenaire !

Versets 12 à 14 À ceux qui se sont convertis après le mariage et donc sont mariés à un non croyant. Est-il quand même mieux de divorcer, si on s'est marié avec un non-croyant ?

1 Cor 7 :12 Aux autres, ce n'est pas le Seigneur, c'est moi qui dis : Si un frère a une femme non-croyante, et qu'elle consente à habiter avec lui, qu'il ne la répudie pas

13 et si une femme a un mari non-croyant, et qu'il consente à habiter avec elle, qu'elle ne répudie pas son mari.

14 Car le mari non-croyant est sanctifié par la femme, et la femme non-croyante est sanctifiée par le frère, autrement, vos enfants seraient impurs, tandis qu'en fait ils sont saints.

Paul nous conseille de ne pas nous séparer d'un conjoint non converti... **si** il ou elle consent à habiter ensemble. Qui est souvent le cas. Un croyant devrait devenir un meilleur époux, une meilleure épouse, une fois converti. Si la famille reste ensemble, c'est aussi mieux pour les enfants – ils vont entendre l'évangile, ils seront exposés à la grâce de Dieu. Le mariage n'est pas maudit à cause du non-croyant. Non, il est béni par la présence du croyant.

Mais d'autres fois, ce n'est pas le cas :

15 Si le non-croyant se sépare, qu'il se sépare ; le frère ou la sœur n'est pas lié en pareil cas. Dieu nous a appelés (à vivre) dans la paix.

16 En effet comment savoir, femme, si tu sauveras ton mari ? Ou comment savoir, mari, si tu sauveras ta femme ?

Dans le cas où le non-croyant ne veut pas rester avec le croyant, au lieu de rester dans une relation contraignante et combative, Dieu permet le divorce et après, le croyant est libre de se marier à un croyant. Paul ajoute que l'idée de rester ensemble et de combattre pour garder cette union n'est pas toujours fructueuse. On ne sait jamais si en restant ensemble, que le non croyant se convertisse ou non.

Ni l'état de mariage, ni être célibat est mieux que l'autre. Il y a ceux qui se sentent bien de rester célibataire et se consacrent au travail de Dieu, des autres préfèrent se marier et commencer une famille. Les deux sont bons, mais chaque état a ses points forts et ses contraintes.

Dans ce passage, Dieu nous exhorte d'honorer le mariage et de garder la chaleur dans nos mariages pour nous protéger de la tentation. Il nous assure que ni le célibat, ni le mariage est plus saint que l'autre. Nous devons apprécier ceux qui sont célibataires comme des

partenaires dans l'œuvre de Christ. Nous trouvons que les célibataires ont la liberté, comme avait l'apôtre Paul, de se consacrer au ministère ou de se marier selon leur désir. Nous trouvons encore l'interdiction d'initier le divorce, mais la latitude de laisser partir un conjoint non chrétien et la liberté de se remarier à un croyant. Et nous avons la confiance que Dieu bénit le mariage même si nous nous sommes mariés avant de se convertir à Christ.

La semaine prochaine, nous continuerons sur ce thème pour suivre les explications de l'apôtre.